

Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - CSN

13 mars 2020

**À tous les employés CSN**

Bonjour à vous, suite à la rencontre de cet après-midi le 13 mars 2020 avec la direction, voici pour le moment les informations concernant la rémunération. Les heures régulières inscrites à l’horaire pour la semaine se terminant le 22 mars 2020 seront honorées.

Dans le processus de fermeture du casino, certaines personnes sont toujours requises au travail. À cet effet, veuillez-vous assurer des directives vous concernant auprès de vos supérieurs immédiats.

La prochaine rencontre est prévue lundi le 16 mars, puis d’autres informations suivront.

**Vos exécutifs syndicaux CSN**